

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 14 janvier 2016

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour régulariser la construction d'une extension au premier étage et d'une lucarne en façade arrière, aménager un garage au rez-de-chaussée de la maison unifamiliale sise au 63, rue Dries.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part d'une remarque en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous nous opposons à l'aménagement d'un garage dans la façade avant de la maison.

Ce type d'aménagement ne correspond pas à la typologie générale de la rue et encore moins aux caractéristiques des maisons voisines.

De plus, ce type d'aménagement qui rend la maison « aveugle » participe à une diminution de la qualité conviviale de ce type de rue et du contrôle social « naturel ».

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur